



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Sommelier - U40 - Gestion appliquée - Session 2013

Correction de l'épreuve E4 - Gestion appliquée

Diplôme : Brevet Professionnel Sommelier

Matière : Gestion appliquée

Session : 2013

Durée : 2 h

Coef : 3

DOSSIER 1 : Gestion des approvisionnements

Résumé de l'objectif : Compléter la fiche de stock de la référence « Gaillac, Domaine Plageoles » selon la méthode du CMUP (coût moyen unitaire pondéré) après chaque entrée.

1.1. Compléter le document 1

On dispose d'un stock initial au 1er décembre de 22 bouteilles à 9,60 € l'unité.

Pour le calcul, nous devons prendre en compte les entrées et les sorties. Les valeurs et quantités à remplir sont :

Dates	Q.	PU	Valeur	Q	PU	Valeur	Q	PU	Valeur
1/12	22	9,60 €	211,20 €				22	9,60 €	211,20 €
4/12	10	9,60 €	96,00 €				32	9,60 €	307,20 €
6/12	8	9,60 €	76,80 €	6	9,60 €	57,60 €	26	9,60 €	249,60 €
8/12	24	10,00 €	240,00 €				50	9,76 €	488,00 €
15/12	6	10,00 €	60,00 €				44	10,00 €	440,00 €
18/12	11	10,00 €	110,00 €	6	10,00 €	60,00 €	49	10,18 €	498,82 €
23/12	18	10,85 €	195,30 €	14	10,18 €	142,52 €	53	10,30 €	818,92 €
29/12				14	10,85 €	152,85 €	39	10,46 €	408,26 €

Résultat : Les valeurs finales doivent être recalculées et vérifiées pour s'assurer de la cohérence dans l'application du CMUP. Arrondir à deux décimales.

DOSSIER 2 : Politique des prix

2.1. Compléter le tableau du document 2

Calculer l'indice de vente, l'indice de présentation et l'indice de popularité des ventes pour les vins rouges.

Indices de vente : Calculés sur la base des quantités et du chiffre d'affaires.

Indices de présentation : Déterminés à partir des bouteilles vendues et du total.

Indice de popularité : Indice combiné des deux précédents, arrondi à deux décimales.

2.2. Analyse et recommandations

Analyser les indices obtenus et présenter les recommandations sur les vins populaires, ceux à surveiller et ceux à supprimer dans le document 3.

2.3. Calcul des nouveaux prix pour 2013

Sur la base des coefficients multiplicateurs fournis, recalculer les prix à la carte selon la méthode décrite dans le document 4.

Arrondir au dixième d'euro supérieur.

DOSSIER 3 : Compte de résultat et seuil de rentabilité

3.1. Établir le compte de résultat

Utiliser les informations fournies dans l'annexe 2. Le chiffre d'affaires est de 337 500,00 €, et les charges totales sont de 299 316,00 €.

3.2. Compléter le tableau d'exploitation différentiel

Calcul du seuil de rentabilité basé sur les charges variables (63 % des charges, soit 188 227,08 €). Le seuil se calcule comme suit : $\text{Seuil} = \text{Charges fixes} / (1 - (\text{Charges variables} / \text{Chiffre d'affaires}))$.

DOSSIER 4 : Droit du travail

Questions relatives au droit du travail

Répondre aux demandes de Monsieur DÉGUSTEY concernant le contrat de travail, ses droits et obligations. Compléter le document 7 détaillant les réponses aux questions posées :

- **Nature et durée du contrat** : Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée avec une période d'essai d'un mois.
- **Intérêt de la période d'essai** : Permet à l'employeur d'évaluer l'aptitude du salarié et au salarié de confirmer son choix.
- **Tribunal compétent** : Le tribunal de prud'hommes.
- **Règles sur les congés payés** : 5 semaines de congés payés par an, avec des règles de prise variant selon l'organisation de l'entreprise.
- **Documents en cas de rupture** : Certificat de travail, attestation Pôle Emploi, reçu pour solde de tout compte.

DOSSIER 5 : Législation des boissons

Questions relatives à la législation

Compléter le document 8 en citant les administrations et les réglementations liées aux vins et spiritueux :

- **Administrations** : INAO, DGCCRF, Douanes.
- **Ministères** : Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Économie.
- **Date de début de commercialisation** : Spécifique selon les types de vin (IGP, AOC, etc.).

Zone protégée : C'est une dénomination contrôlée pour laquelle des règles précises encadrent la production.

Exemples : Bordeaux, Champagne, Bourgogne, Rhône.

Marques fiscales obligatoires : Bandes de garantie, capsules avec mentions légales.

Conseils pratiques pour l'épreuve :

- Bien gérer votre temps : prévoyez environ 30 minutes par dossier.
- Faites attention aux unités et aux paramètres demandés. Vérifiez si un arrondi est demandé.
- Ne négligez pas les analyses qualitatives, elles peuvent rapporter des points importants.

- Prendre soin de la présentation des documents : clarté et lisibilité sont essentielles pour la compréhension.
- Relisez vos réponses pour éviter les erreurs d'inattention, notamment dans les calculs.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.